

varie en un instant de 1700 à 1720. L'emprunt ottoman est offert au pair à 505; ces offres s'expliquent par le fait que beaucoup de preneurs avaient, dans la prévision d'une réduction, souscrit pour plus de titres qu'ils n'en voulaient prendre définitivement. Il faut donc s'attendre à un nouveau déclassement qui pèsera longtemps sur les cours. Londres sans changement.

Je crois que la proposition de M. Jules Simon sera adoptée. J'espère qu'en récompense, MM. les marchands mettront du vin dans leur eau. M. Thiers quitte son banc, et va causer avec M. d'Andelarre; M. Rochefort lit le *Réveil* et raille la *Marseillaise*. M. de Forcade la Rochette a essayé deux ou trois fois de se mettre en colère, mais ça n'a pas de suite.

Le *Temps* annonce que le Père Hyacinthe est arrivé hier soir à Paris, de retour de de son voyage aux Etats-Unis. Il y a pas de contrée où la science de la statistique aille plus loin qu'en Angleterre. Le *Standard* a pris la peine de faire le petit calcul suivant: Il y a en Angleterre une souris et cinq rats par are de terre, ce qui donne un total de 91,416,000 de ces animaux, qui consomment une quantité de grains suffisante pour alimenter 2,913,712 personnes, à raison d'un pain de deux livres par jour et par estomac.

UN NUMERO 15 CENTIMES CAUSERIE 1885 N. Depuis M. Rochefort est à la mode, disons un mot de son journal, de la *Marseillaise*. Le travail de la parution a été long, la notation douloureuse, l'enfant est arrivé vivant-il? J'avoue en bonne conscience ne pouvoir résoudre ce grave problème, grave surtout pour la bourse de M. Rochefort. Vra-t-il? sa nourriture est malsaine, mais le Parisien est si badeud! Enfin la *Marseillaise* a paru; il y a là dedans de la boue, des choses, qui vous montent à la gorge comme une odeur acre qui vous saisirait; il y a des injures, c'est le succès de M. Rochefort dans sa lanterne; il ne pouvait manquer de donner à ce journal l'attrait qui avait fait réussir sa brochure, il injurie mais il injurie ceux qui ne peuvent pas se défendre; lisez cet entrefilet: « Nous avons la douleur d'annoncer à nos lecteurs que l'état de M. Delangle s'aggrave » dit-il en heures: « Nous sommes navrés » Cela est signé: Victor Noir. Que dites-vous de cette fin; in *candida venenum*. Il me semble voir le ricanement infernal de M. Rochefort, disant: nous sommes navrés. Mais si vous voulez insulter vos ennemis faites-le avant qu'ils soient tombés, allez les trouver sur le champ de bataille, le front haut, mais n'attendez pas qu'ils soient couchés sur leur lit de mort pour aller vous croiser les bras devant eux et leur dire en ricanant: « Nous sommes navrés ». Après cela, M. Rochefort qui insulte les femmes peut bien insulter les mourants.

part: DES AFFAIRES QUI SONT EN COURS sous le rapport gastronomique, ou de Rochefort, ou d'un autre ministre. PAUL DUCASTEL. Conseil Municipal de Roubaix. Séances extraordinaires du 22 Octobre 1885. (Suite) Présidence de M. DESCAT, Maire.

Echos parlementaires.

J'ai trouvé aujourd'hui un moyen d'abréger — en ce qui me concerne — la vérification des pouvoirs. Je suis arrivé une heure en retard sur le moment fixé par l'ordre du jour pour l'ouverture des travaux. Eh bien! — voyez ma chance — la séance n'était pas commencée!

Tiens! voilà M. Schneider revenu. Il a très bonne mine, le président, il paraît radieux et guéri. Ça abrège terriblement une convalescence, le spectacle de concurrents qui font de mauvaises affaires! Conversation vive et animée, mais courtoise, entre M. le comte Le Hon, le général Lebœuf et M. Jules Favre.

M. Le Hon. — Où en est l'enquête algérienne? (Il salue.) Le général Lebœuf. — Vers le 20 janvier, je répondrai à M. Le Hon. (Il salue.) M. Jules Favre. — Pourrait-on obtenir communication de l'enquête? (Il salue.) On est parlementaire on ne l'est pas.

Vérifie-t-on, oui ou non? Pas encore, M. Jules Simon a aussi une question à poser. Rien qu'un mot. M. Chasseloup-Laubat, président du conseil d'Etat, prête l'oreille.

Il s'agit des entrepôts de Bercy. Crosse question. Les marchands de vins, soumis depuis trois ans à un régime provisoire, pendant que la Ville leur construit un entrepôt réel, voient avec terreur approcher le 1^{er} janvier 1870. L'entrepôt n'est pas bâti. Et au premier janvier, le droit d'établir un entrepôt à domicile, — droit provisoire — leur sera retiré.

Vous comprenez la douleur des marchands de vins. Avec la meilleure volonté du monde, ils ne peuvent pourtant pas mettre un million d'hectolitres de vin dans la poche de leur gilet. Soyons justes, ils ne le peuvent pas.

Attendi par l'habile et limpide plaidoirie de M. Jules Simon, M. Chasseloup-Laubat promet de mettre de l'eau dans son vin et de ménager les électeurs de la huitième circonscription (Bercy, etc., etc.). On leur donnera du temps... on les ménagera.

Toujours des promesses! M. Jules Simon — homme pratique — rédige instantanément un projet de loi, garantissant le maintien jusqu'au 1^{er} avril de régime auquel les marchands de vin sont soumis à cette heure.

La majorité à l'air de s'ennuyer. Cala ne m'étonne pas. Elle est comme les vieillards auxquels il faut conter des gaudrioles très-vertes pour les distraire. Les choses sérieuses les ennuiant. La majorité préfère la vérification des pouvoirs. Ça l'émuouille.

Vérifie-t-on à la fin? Aujourd'hui c'est le tour de M. Chagot, député de Saône-et-Loire. Son élection sera la seule vérifiée dans la journée.

J'ai fait un petit calcul. Il y a 292 députés. Chaque député touche pendant la session, 83 fr. 33 centimes par jour. La vérification des pouvoirs de M. Chagot coûte donc 83 fr. 33 multipliés par 292 soit 24,332 fr. 36 c. C'est pour rien, ma parole d'honneur. A ce prix-là, j'en vérifierais cinquante à l'heure.

Et vous? D'ailleurs, qu'a-t-on à dire contre M. Chagot? Pas grand-chose, mais M. Lefèvre-Pontalis a un petit discours à placer sur cette affaire. Encore? Toujours!

Résignons-nous. Je ne sais pas au monde un orateur plus agaçant. Il parle bien. Il a une bonne tenue. Il connaît ses dossiers. Il a de bonnes idées. Mais... Mais il a l'air d'un procureur impérial, et semble requérir la peine de mort. C'est tuant. Validez-vous M. Chagot? — Oui, répondent 194 membres. — Non, répliquent 62 députés.

On lit des rapports. Election Rouxin (Ille-et-Vilaine). Il y a là-dedans un banc d'huîtres qui causera bien des désagréments au banc des ministres. A demain la discussion. Elle sera amusante, dit-on. Eh bien! franchement, ça nous changera. (Gaulois.)

Petite Chronique.

Le *Rappel* publie une lettre par laquelle M. Félix Pyat expose à M. de Lurcy les motifs qui l'ont déterminé à ne point obéir au mandat de comparution envoyé au nommé Félix Pyat et à ne pas déférer davantage à l'invitation adressée par M. le juge d'instruction à Monsieur Félix Pyat de vouloir bien passer à son cabinet pour y être interrogé.

Cette lettre est suivie d'un entrefilet annonçant que « pour la troisième fois, M. de Lurcy vient d'inviter, sous menace d'arrestation, le citoyen Félix Pyat à comparaître devant lui pour y être interrogé et entendu sur les faits à lui imputés. » M. de Lurcy, aujourd'hui, à 4 heures, comme le 7 et comme le 4 courant, attendra vainement le fier intimé, » ajoute M. Barbéix, signataire de cet entrefilet.

Nous lisons dans le même numéro du *Rappel* une lettre de M. Ferdinand Gambon, assurant que samedi, à Sancerre, « pas un citoyen n'a voulu acheter ses meubles. » Les agents de l'administration se seraient rendus adjudicataires de ses bestiaux, et on lui aurait offert de les lui rendre contre remboursement des frais, proposition qu'il a déclinée.

On lit dans le *Message de Provence*: « M. Gambetta doit faire son grand dis-

course de début sur le traité de commerce. C'est un terrain difficile, et le jeune orateur l'a sans doute choisi pour prouver que les affaires lui étaient familières, et qu'il n'attendait pas faire de la rhétorique parlementaire. » Le *Temps* annonce que le Père Hyacinthe est arrivé hier soir à Paris, de retour de de son voyage aux Etats-Unis.

Il paraît que le Prince Impérial n'est pas aussi fou du genre classique qu'on veut bien le dire, nous dit le *Figaro*. Dimanche soir, il assistait à la représentation d'*Horace* à la Comédie-Française; et il a baillé, mais baillé!

C'est surtout aux yeux des jeunes lycéens que M. Bourdeau manque de prestige. Pendant toute la durée de son ministère, ils n'auraient eu pour toute aubaine que deux jours de congé. Aussi est-ce sans émotion pénible qu'ils le voient à la veille de prendre le sien.

Que les temps sont changés! Jadis, à ces quatre mots: *le serpent de mer*, vous eussiez vu toute la presse parisienne se lever comme un seul homme, et tout en faisant ses réserves, reproduire l'histoire de ce reptile légendaire qui valut jadis de si doux succès au Constitutionnel.

Aujourd'hui, un serpent de mer, offrant toutes les garanties désirables et accompagné d'un jeune serpenteau, est lancé par un journal anglais, *Pall Mall Gazette*. Tout se tait et l'on continue à parler de changement de ministère.

Autre illusion perdue! Pendant la session législative, il ne se commet pas de calembour dans Paris, que l'on n'en fasse l'honneur à M. de Tillancourt. Hier encore, la France revenait à la charge: « Avez-vous remarqué, disait-on à M. de Tillancourt, devant qui on lisait cette statistique, qu'il n'y a aucun député dont le nom commence par U? »

La belle affaire! répondit le député de Soissons. Ce qui m'étonne bien plus, c'est qu'on trouve des noms à la lettre T. Car notre Chambre n'est-elle pas sans U ni T? Eh bien! s'il faut en croire le *Public*, M. de Tillancourt s'épuise en efforts surhumains pour se mettre à la hauteur de la réputation que lui ont faite les reporters parlementaires — et il n'y arrive point.

Autre mot mis en circulation par la France. Est-il décidément authentique, celui-ci: « On discutait devant plusieurs députés, le talent oratoire de M. Bancel. — Il est de l'école, disait M. T... de ceux qui font ronfler les r. — Que voulez-vous, riposta M. R. P... en fait d'éloquence, je ne connais que deux écoles: celle qui fait ronfler les r et celle qui fait ronfler les auditeurs? »

Une pensée offerte au *Tintamarre*: Il y a deux choses qu'on regrette, un jour ou l'autre, d'avoir perdues: son parapluie et une bonne occasion.

Dans la souscription du *Rappel*, je lis ces simples mots: Deux ennemis du rirc, 1 fr. Dans un journal qui publie *l'Homme qui rit*, c'est drôle!

EDMOND DUVAL

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX DU 24 DÉCEMBRE 1869.

— 50 —

TRISTAN DE BEAUREGARD

PAR LE MARQUIS DE FODRAS. (Suite) XXVI LE MANOIR RAJEUNI. — LA CHASSE.

Il la dirigeait avec une mâle prudence au milieu de tous les obstacles, et il ne se refusait pas l'envirant plaisir de la mettre à même de la faire admirer une intrépidité qui avait peut-être sa source dans les souffrances de son cœur. Depuis bien des jours, Corinne n'avait pas été aussi souriante qu'elle l'était pendant cette course dangereuse et rapide. Son teint avait repris sa fraîcheur, ses yeux leur éclat, son front ne s'inclinait plus, comme entraîné par le poids accablant de ses pensées. Qui l'avait ainsi transformée? Était-ce le bonheur, était-ce le péril? chacun peut en

décider à son gré. Ils arrivèrent ainsi tous deux, et toujours seuls, jusqu'à une prairie humide et basse, à l'extrémité de laquelle le sanglier, sur ses fins, tenait tête à la meute, qu'il traitait fort rudement.

Au même moment, un cavalier s'avancait au grand galop du côté opposé: ce cavalier était César d'Igornay. L'intrépide jeune homme fit franchir à son cheval une haie et un fossé bourbeux, et il se trouva au milieu des chiens. Alors il mit pied à terre, tira son couteau de chasse, et s'avança bravement à la rencontre du sanglier qui s'était jeté sur lui aussitôt qu'il l'avait aperçu.

César plongea son arme au défaut de l'épaule de l'animal et fit un bond de côté pour éviter le choc. Dans ce mouvement, son couteau de chasse lui échappa, et avant qu'il eût pu le rattraper le sanglier était sur lui. Son père arrivait en ce moment. Il vit le danger, poussa un cri et s'élança à son tour; mais son cheval s'abattit sous lui, et quand il le voulut, lui, le baron, se relever, il sentit qu'il était pris sous son cheval. — Mon fils! — s'écria-t-il d'une voix déchirante en tendant ses bras devenus inutilis. Tristan n'avait pas attendu cet appel pour voler au secours de César. Fier, intrépide, il accourait à son tour et ayant attaqué le sanglier par derrière, il força l'animal à tour-

ner sa rage contre lui. La lutte fut terrible, mais courte; le sanglier déjà épuisé par le sang qu'il avait perdu tomba mort aux pieds de Tristan. — Mon Dieu! n'êtes-vous pas blessé? — dit une voix qui fit tressaillir Tristan. Il se retourna et il vit Corinne. Elle l'avait suivi, bien qu'il l'eût suppliée de ne pas quitter la place où il l'avait laissée.

XXVII TOUT LE MONDE EST HEUREUX.

Le danger était passé, car le sanglier, étendu sur le sol, rendait par la gueule des flots d'un sang noir mêlé d'une écume épaisse, dernier témoignage de sa rage expirante; Tristan put donc remercier, par un tendre regard, Corinne de n'avoir pas tenu compte de sa recommandation. — N'êtes-vous pas blessé? — répéta une seconde fois l'aimable et courageuse jeune fille. — Non, Corinne — répondit Tristan à voix basse et d'un ton pénétré qui exprimait une vive et profonde affection. César s'était relevé; d'Igornay avait pu aussi se dégager de l'étreinte des flancs de la Biche: tous deux accouraient près de leur libérateur aussi vite que le permettaient leurs membres un peu endoloris. — Superbe animal! — s'écria César en

s'arrêtant devant le sanglier qui se débattait dans les dernières convulsions de l'agonie. Le baron sauta au cou de Tristan.

— Merci! merci, voisin! — dit-il — sur mon honneur, si vous aviez seulement hésité une seconde, il n'y avait plus de d'Igornay; car vous n'attendez bien, n'est-il pas vrai? si César eût été tué, vous auriez pu assister à deux enterrements le même jour.

Et le vieux gentilhomme se détournait pour cacher une larme qui descendait lentement sur sa joue, pale encore de la terrible émotion qu'il venait d'éprouver.

— Je suis heureux d'avoir pu vous rendre ce léger service, baron — répondit Tristan en attachant un tendre regard sur Corinne qui contemplant le sanglier avec un sourire qui peignait tout à la fois sa terreur passée et sa satisfaction présente. — Ah! vous appelez cela un léger service? Eh bien! à la bonne heure; c'est comme nous autres lorsque nous étions de l'autre côté, nous regardions tout ce que nous faisons comme de légers services; mais c'est égal — ajouta le baron — vous pouvez vous flatter de m'avoir tiré une rude épine du cœur; aussi, c'est entre nous à la vie à la mort, voisin. — N'était-ce pas déjà comme cela? — dit Tristan sans cesser de regarder Corinne comme si c'eût été à elle qu'il adressait sa réponse. — Quel vigoureux coup de pointe! — s'é-

cria d'Igornay en se rapprochant à son tour du sanglier. — Attends, attends, l'espèce humaine n'est pas encore aussi dégénérée que je le croyais. Mais à propos, César, à quoi penses-tu de ne pas sonner l'hallali?

— J'y pense, mon père, et je le sonnerai quand vous m'aurez aidé à dégager ma trompe: je crois que j'ai quelque chose comme l'épaule droite démise. Le baron lança un coup d'oeil à Tristan et à Corinne, comme pour leur dire: « Quel gaillard que mon fils? qu'en pensez-vous? » — Une épaule de démise — dit-il — c'est en être quitte à bon marché, tu pouvais attraper mieux. Le voisin Briant aura la bonté de l'arranger cela; en attendant je vais sonner pour toi.

En prononçant ces mots, d'Igornay dégacha avec précaution la trompe de son fils, et il entonna un hallali que n'eût pas désavoué le meilleur élève de Baptiste. A ce signal, accoururent bientôt Fourcy et sa femme, Alliotte et Simon. D'Igornay, avec une éloquence un peu diffuse, mais chaleureuse, leur raconta ce qui s'était passé. Il glissa légèrement sur l'épaule démise de son fils, et termina en répétant qu'entre lui et le jeune comte, c'était désormais à la vie et à la mort. (La suite au prochain numéro.)